

Convention de coopération ENS mont Lachat

- proposition d'avenant budgétaire -

Proposition d'avenant budgétaire à la convention de coopération liant la commune de Saint-Gervais-les-Bains et Asters-CEN74 pour la gestion de l'ENS du mont Lachat.

Conformément aux décisions prises lors du comité de site du 26 mars 2025, seules sont conservées les actions à destination des scolaires, le dispositif de sensibilisation estivale via l'intervention d'écovolontaires et les actions d'investissement dont la nature, le budget et le financement restent à affiner.

Opérations	Unités (j)	2025	2026	I/F
Mise en œuvre du plan de gestion				
Animation partenariale (Comités de Pilotage, bilans)	3	1 920 €	1 950 €	F
Restauration des milieux naturels				
Restauration des milieux dégradés par le piétinement	Montants indicatifs	2 000 €	3 000 €	I
Réalisation d'un quai au col du mont Lachat	Montant indicatif	10 000 €		I
Animation et sensibilisation				
Coordination des actions d'animation et de sensibilisation	3	1 830 €	1 860 €	F
Sorties/randonnées accompagnées	4 sorties raquettes déjà réalisées début 2025	1 080 €		F
Sensibilisation itinérante	14 j préparation/encadrement des éco-volontaires + 2000€ dotation écovolontaires	10 540 €	10 680 €	F
Animations scolaires / journée des écoliers	20 j de préparation/réalisation + 2000€ prestation AeM journées des écoles	14 200 €	14 400 €	F
Total		41 570 €	31 890 €	
Autofinancement Asters-CEN74	20% dépenses de fonctionnement	5 914 €	5 778 €	
Sollicitation commune de Saint-Gervais-les-Bains	80% dépenses de fonctionnement	23 656 €	23 112 €	
	dépenses investissement - en fonction du taux de financement départemental et éventuels financements complémentaires	12 000,00 €	3 000,00 €	

coûts journée	2025	2026
chargé de projet	640 €	650 €
chargé d'étude / animateur	610 €	620 €

Personne contact : Clémentine Ageron –
clementine.ageron@cen-haute-savoie.org